

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19624 - 76ÈME ANNÉE

## Crise sanitaire à La Réunion et pas à Maurice : La Marche citoyenne de Port-Louis rappelle ce qui est interdit aux Réunionnais

Ressemblant sur de nombreux points à La Réunion au point d'être qualifiée d'île sœur, Maurice a vu se dérouler sur son territoire une manifestation d'une ampleur sans précédent depuis 40 ans pour de nombreux observateurs. Un tel mouvement de protestation contre la politique du gouvernement est inenvisageable à La Réunion, sans doute jusqu'à ce que les gouvernements occidentaux autorisent la diffusion d'un vaccin garantissant d'importants profits à leurs industries pharmaceutiques. Or, seuls de tels mouvements peuvent permettre à la population d'obtenir un changement de politique en dehors des élections. Pour un gouvernement tel que celui de la France qui a pour ambition de détruire toutes les conquêtes sociales de ces 60 dernières années, la paralysie du mouvement social à cause de la crise sanitaire ne serait-elle pas une bénédiction ?

La Marche citoyenne de samedi à Port-Louis contre la politique du gouvernement est entrée dans l'Histoire. L'affluence est souvent comparée à celle d'un meeting organisé en 1982 qui avait rassemblé 100.000 personnes. Cela signifie que près d'un Mauricien sur 10.

«Incroyable mais vrai ! », «Du jamais-vu», «un réveil populaire et citoyen spontané», «moment historique», «nous étions des Mauriciens», «il n'y avait pas de religion», «bravo», «rien à voir

avec un meeting politique», «une foule sans précédent !» : au lendemain de la Marche citoyenne à Port-Louis, les observateurs soulignent d'ailleurs un moment historique.

Dans son édition d'aujourd'hui, « L'Express » de Maurice donne la parole à plusieurs journalistes ayant couvert l'événement. Yasin Denmamode déclare notamment que «c'est la première fois que je vois une foule composée de dizaines de milliers de Mauriciens dans les rues, tous scandant les mêmes slogans, tous vibrant du même ras-le-bol, tous vêtus de la même couleur ». « On parle souvent de la force du peuple, mais c'est en étant au milieu de cette vague d'énergie qu'on se rend compte de quoi une population unie est capable », poursuit-il, « autre point impressionnant est le fait que les gens, pour une fois, même avec les masques baissés, n'avaient pas peur de parler, de crier, de s'exprimer, de se laisser prendre en photo. La masse populaire a repris, d'un seul coup, le droit de s'exprimer.»

Ce Mouvement citoyen est né d'une initiative de Bruneau Laurette. Il s'est exprimé à la suite de la gestion jugée catastrophique de la pollution créée par le naufrage du Wakashio. Cet événement a été la goutte d'eau qui a fait débordé le vase. Car un sentiment de révolte existait déjà en raison de plusieurs décisions prises durant la crise COVID à Maurice. La réponse du pouvoir a été d'essayer de discréditer le

mouvement en le présentant comme une action communautariste visant la caste qui se partage le pouvoir depuis l'indépendance, à l'exception de la période durant laquelle Paul Bérenger fut Premier ministre.

### Plus de crise sanitaire à Maurice

L'organisation d'une telle manifestation souligne également un autre aspect : le coronavirus ne circule plus depuis longtemps à Maurice. C'est le résultat d'une décision : fermer l'aéroport à tous les vols sauf aux rapatriements depuis le début de la crise. Tout comme La Réunion, Maurice a donc dû au départ gérer des cas importés. La fermeture de l'aéroport jusqu'à nouvel ordre a cassé ces chaînes de contamination possible. Lors de ces deux dernières semaines, nos voisins n'eurent qu'à dénombrer 2 nouveaux cas. Au total, Maurice cumule 355 cas de COVID-19, dont 10 décès.

Cette mise sous cloche de Maurice s'est accompagné d'un confinement drastique. Ceci fait que si Maurice a évité la crise sanitaire, les conséquences économiques seront très importantes compte tenu de l'importance du tourisme à Maurice. Mais chez nos voisins, les intérêts économiques sont passés derrière le principe de précaution.

En conséquence, les Mauriciens n'ont pas eu peur de se rassembler par milliers pour manifester contre des décisions du gouvernement. Pour sa part, le pouvoir ne peut invoquer le risque sanitaire pour interdire les rassemblements et donc empêcher la population de s'exprimer.

### **Manifestations contre le pouvoir interdites de fait à La Réunion**

C'est bien la preuve qu'à Maurice, la crise COVID fait partie du passé. Ceci aurait pu être le cas à La Réunion si l'aéroport avait été fermé comme chez nos voisins. Mais ceci n'a pas été le cas, et les

Réunionnais sont condamnés à porter un masque quasiment tout et à respecter des mesures dites de « distanciation sociale ». compte tenu de la doctrine française de gestion de l'épidémie, il y a fort à parier que cette situation durera tant que les dirigeants occidentaux n'auront pas validé un vaccin pouvant rapporter des profits à l'industrie pharmaceutique occidentale, mais pas seulement.

En effet, la Marche citoyenne à Maurice rappelle aux Réunionnais que la démocratie ne peut plus s'exprimer à La Réunion, car personne n'oserait organiser aujourd'hui une manifestation d'une telle ampleur. Or il est évident que pour créer un rapport de forces face à un pouvoir, seules

les manifestations de masse peuvent peser, et pas des marches de petits groupes limités à 10 personnes.

Pour un gouvernement tel que celui de la France qui a pour ambition de détruire toutes les conquêtes sociales de ces 60 dernières années, la paralysie du mouvement social à cause de la crise sanitaire ne serait-elle pas une bénédiction ?

**M.M.**

## **Nos peines**

# **Le PCR rend hommage à Joseph Maratchia dit Soubaya**

**Le Parti communiste réunionnais a perdu un militant de la première heure. Voici le message de condoléances du PCR suite au décès de Joseph Maratchia dit Soubaya**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Joseph Maratchia dit Soubaya survenu à Saint-Pierre dans la nuit de samedi à dimanche.

Agé de 83 ans Soubaya était un militant communiste de la première heure et a participé à tous les combats du Parti. Il fut également adjoint d'Elie Hoarau à Saint-Pierre.

Très connu dans le milieu des planteurs, il jouissait également d'une grande considération dans son village de Basse-Terre.

Ce n'est ainsi pas étonnant qu'une foule importante, dont de nombreux camarades, soit venue lui dire adieu.

Une forte délégation de la section communiste de Saint-Pierre a présenté à son domicile les condoléances du Parti à toute sa famille et a déposé une gerbe en hommage à son combat pour le peuple Réunionnais.

## Edito

### A quoi sert la politique ?

Vendredi le gouvernement brésilien a décidé de durcir les conditions d'accès à l'avortement pour les victimes de viol.

Je comprends, et j'accepte, qu'on défende le « droit à la vie » d'un enfant à naître. Je reconnais que, au-delà de considérations religieuses, chacun ressent comme aggravant un crime commis sur une femme lorsque cette dernière est enceinte. Signifiant ainsi la valeur qu'on accorde à ce futur être. Mais la primauté à la vie revient à la femme qui existe et non à l'être hypothétiquement à naître. Ceci est un principe pour lequel tant de générations de femmes (et d'hommes) se sont battues. Un jour, peut-être, notre société sera tellement idéale que personne ne songerait à interrompre une gestation. Mais, aujourd'hui, l'avortement est une nécessité faite droit. Et ce droit à l'avortement est particulièrement sensé dans le cas de grossesse non désirée ; comme ça l'est, notamment, en cas de viol.

Le Brésil a adopté des procédures pour dissuader les victimes de viol d'avorter. Le personnel médical a désormais l'obligation de proposer à la femme de voir l'embryon ou le fœtus par échographie. En plus de cette procédure destinée à traumatiser une personne déjà victime, la femme désirant avorter devra également "raconter en détail" le viol qu'elle a subi, et elle devra prouver ses dires sous peine de poursuites judiciaires !

Ces mesures ont été prises après un avortement très médiatisé : celui d'une enfant de 10 ans, violée par son oncle. L'année dernière, c'était en Argentine qu'une fillette de 11 ans n'avait pas été autorisée à avorter suite à un viol, malgré 8 demandes officielles. Elle a subi une césarienne à 5 mois de grossesse pour que le personnel médical puisse tenter de sauver le fœtus.

Ailleurs, non seulement l'avortement est interdit pour des raisons religieuses, mais les victimes de viols sont contraintes d'épouser leur agresseur.

Ceux qui se désintéressent de la politique doivent y voir une leçon : qui fait les lois ? Les politiques. Choisissons les bien. Ne laissons pas les autres choisir pour nous.

*Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Si néna nouvo ka sé par raport in pé lété néglizan. Mé ki ?

Nout tout i koné la maladi covid agrav plizanplis é si i kontinyé konmsa i tard pa dan la somenn La Rényon i pass o rouz. Lo minis loutremèr i sort vni La Rényon l'avé anons sa dann in vizite li la fé isi La Rényon. Biensir in minis néna rézon : néna nouvo ka, donk néna néglizans.

Mé oïla mon késtyon sé sète-la : kisa lété néglijan ? Kisa lété lo pli néglijan ? Mézami, i fé in bonpé d'somenn demoun in pé sansé, in pé rézonab, dizon in pé pridan la tir lo signal d'alarm. La di konmsa si I debark in kantité d'moun I sort dann péi kontalminé, néna in zour ni gingn ar pi anpar la maladi. Dousman, ti Dousman, la fé sink sis malad an plis, épi la komans fé in pé plis in dizène, ziska fé katrovin, katrovindis é va fé plis si i kontinyé.

Tout fason na pi arien pou anbar la maladi ! Virus i déplas ali konmsi li lété shé li ! I komans aoir bann mor, épi bann moun an réanimasyon. L'èrla i komans amontr lo doi in pé pou di sé zot fote...I amontr pa lo doi lo préfè, ni l'Ars, ni bann sèrvis ofisyèl mé lo bann moun la fé in fyèsta kékpar : i apèl sa bann cluster. I paré noré pi apèl sa foiyé kontaminasyon, mé kluster sansa foiyé kontaminasyon sa I shanj pa arien. Sé topète morète !

Sèryèzman, d'après zot, nou kréol n i koné koman ni lé : nou lé pa pli néglizan ké lé zot. Konm toulmoun n i konpran pa kosa i ariv é ni pans gouvèrnman l'après foute anou in pat koshon. La fine fé in foi sa néna kékmoi, akoz pa in dézyèm kou... An nou mèm ni pans bann moun la ote l'après fé la fète nou mèm pti kolon ni di dann nout kèr: akoz pa nou pouf é la fyèsta? Akoz lé zot ? Akoz i fèrm pa l'aéropor Zilo.

Alor, an parlann néglizans, lo bann promyé néglizan sé sak la mète anou dann in sityasion konm sak ni koné. Kisa lo promyé réponsab: sé gouvèrnman épi son bann sèrvitèr sir plas... Lo minis néna rézon anparl néglizans, mé an promyé li na ka rogard son figir ali é sète son bann kolaboratèr dann in glas épi la va oir si banna é li-mèm la poi in sèryé tèe do néglijan.

*Justin*